



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-4-PROPYL-1.3-OXATHIANE 1% IN NATURAL TRIACETIN

Date de révision: 20.03.2025 Code du produit: 357846 Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

NATURAL 2-METHYL-4-PROPYL-1.3-OXATHIANE 1% IN NATURAL TRIACETIN

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Axxence Aromatic GmbH

Rue: Tackenweide 28

Lieu: D-46446 Emmerich am Rhein

Téléphone: + 49 2822 68561 0 Téléfax: + 49 2822 68561 39

E-mail: info@axxence.com

Interlocuteur: Safety Team Téléphone: + 49 2822 68561 0

E-mail: safety-documentation@axxence.com

Internet: www.axxence.de
Service responsable: Safety Management

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 2822 68561 99

Information supplémentaire

National emergency contact FR: French National Products and Composition Database (B.N.P.C.); French Poison and toxicovigilance Centre Network Centre Antipoison de Nancy, CHU de Nancy, Hôpital Central, 29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassignyl, 53035 NANCY Cedex + 33383852192 or +33145425959 bnpc@chru-nancy.fr http://www.centres-antipoison.net/

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) nº 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) figurant sur la liste candidate conformément à l'article 59 de REACH.

Ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) soumises à autorisation selon REACH, annexe XIV

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-4-PROPYL-1.3-OXATHIANE 1% IN NATURAL TRIACETIN

Date de révision: 20.03.2025 Code du produit: 357846 Page 2 de 10

Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité			
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH				
	Classification (Règlement (CE) nº 1	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)					
102-76-1	NATURAL TRIACETIN						
	203-051-9						
67715-80-4	NATURAL 2-METHYL-4-PROPYL-1,3-OXATHIANE			1,0-1,5 %			
	614-109-1						
	Eye Irrit. 2, STOT SE 3, Aquatic Chronic 3; H319 H336 H412						

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité		
	Limites de conc	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
102-76-1	203-051-9	NATURAL TRIACETIN	98,5-99 %		
	par inhalation: CL50 = >1721 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >2000 mg/kg				
67715-80-4	614-109-1	NATURAL 2-METHYL-4-PROPYL-1,3-OXATHIANE	1,0-1,5 %		
	par voie orale:	DL50 = >2000 mg/kg			

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Dioxyde de carbone (CO2) / Mousse / Extincteur à sec / Jet d'eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-4-PROPYL-1.3-OXATHIANE 1% IN NATURAL TRIACETIN

Date de révision: 20.03.2025 Code du produit: 357846 Page 3 de 10

des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-4-PROPYL-1.3-OXATHIANE 1% IN NATURAL TRIACETIN

Date de révision: 20.03.2025 Code du produit: 357846 Page 4 de 10

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
102-76-1	NATURAL TRIACETIN			
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	35,275 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	5 mg/kg p.c./jour
Consommateur	DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	8,7 mg/m³
Consommateur	DNEL, à long terme	dermique	systémique	2,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur	DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	2,5 mg/kg p.c./jour
67715-80-4	NATURAL 2-METHYL-4-PROPYL-1,3-OXATHIANE			
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	3,53 mg/m³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	10,59 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	1 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,869 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	2,607 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,5 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation				
Milieu environnemental Valeur					
102-76-1	NATURAL TRIACETIN				
Eau douce 1					
Eau douce (re	ets discontinus)	1 mg/l			
Eau de mer		0,188 mg/l			
Sédiment d'ea	u douce	4,73 mg/kg			
Sédiment mari	0,473 mg/kg				
Intoxication se	0,07 mg/kg				
Sol		0,57 mg/kg			
67715-80-4	NATURAL 2-METHYL-4-PROPYL-1,3-OXATHIANE				
Eau douce		0,04 mg/l			
Eau de mer		0,004 mg/l			
Sédiment d'eau douce		1,36 mg/kg			
Sédiment marin		0,136 mg/kg			
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		6,2 mg/l			
Sol 0,					

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-4-PROPYL-1.3-OXATHIANE 1% IN NATURAL TRIACETIN

Date de révision: 20.03.2025 Code du produit: 357846 Page 5 de 10

protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide Couleur: incolore

Point de fusion/point de congélation: non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition 259 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: non applicable

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

Point d'éclair:

Température d'auto-inflammation:

Température de décomposition:

pH-Valeur:

hydrosolubilité:

1,1 vol. %

7,7 vol. %

138 °C

1433 °C

non déterminé

non déterminé

hydrosolubilité:

~60 g/l

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé
Pression de vapeur: <0,001 hPa

(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 1,16 g/cm³
Densité de vapeur relative: non déterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif. non explosif conforme UE A.14

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable

Propriétés comburantes Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:non déterminéTeneur en solvant:90%Teneur en corps solides:0%

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-4-PROPYL-1.3-OXATHIANE 1% IN NATURAL TRIACETIN

Date de révision: 20.03.2025 Code du produit: 357846 Page 6 de 10

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance							
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode		
102-76-1	NATURAL TRIACETIN							
	orale	DL50 mg/kg	>2000	Rat	REACH registration	OECD 401		
	cutanée	DL50 mg/kg	>5000	Lapin	REACH registration	OECD 402		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	>1721	Rat	REACH registration	OECD 403		
67715-80-4	NATURAL 2-METHYL-4-PROPYL-1,3-OXATHIANE							
	orale	DL50 mg/kg	>2000	Rat	REACH registration	OECD 423		

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

11.2. Informations sur les autres dangers



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-4-PROPYL-1.3-OXATHIANE 1% IN NATURAL TRIACETIN

Date de révision: 20.03.2025 Code du produit: 357846 Page 7 de 10

Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

Nº CAS	Substance							
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode	
102-76-1	NATURAL TRIACETIN							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>100	96 h	Oryzias latipes (Ricefish)	REACH registration	OECD 203	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>940	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH registration	OECD 201	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	380 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH registration	EU Method C.2	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	>94 mg/l		Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH registration	OECD 211	
67715-80-4	NATURAL 2-METHYL-4-PROPYL-1,3-OXATHIANE							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	43 mg/l	96 h	Espèces de poissons (non définies)	REACH registration		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	40 mg/l	72 h		REACH registration		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	72,4	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH registration	OECD 202	
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50	310 mg/l	0,5 h	Boue activée	REACH registration		

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Nº CAS	Substance						
	Méthode	Valeur	d	Source			
	Évaluation						
102-76-1	NATURAL TRIACETIN						
	OECD 301 B	77-80%	26	REACH Dossier			
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).						
	OECD 301 B	69-70%	12	REACH Dossier			
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).						
	OECD 301 B	29-37%	6	REACH Dossier			
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).						
67715-80-4	NATURAL 2-METHYL-4-PROPYL-1,3-OXATHIANE						
	OECD 301 D	7%	28	REACH registration			
	Non facilement biodégradable (selon les critères OCDE)						

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
102-76-1	NATURAL TRIACETIN	0,25
67715-80-4	NATURAL 2-METHYL-4-PROPYL-1,3-OXATHIANE	2,98



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-4-PROPYL-1.3-OXATHIANE 1% IN NATURAL TRIACETIN

Date de révision: 20.03.2025 Code du produit: 357846 Page 8 de 10

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

<u>14.2. Désignation officielle de</u>
Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

d'identification: transport.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-4-PROPYL-1.3-OXATHIANE 1% IN NATURAL TRIACETIN

Date de révision: 20.03.2025 Code du produit: 357846 Page 9 de 10

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

<u>d'identification:</u> transpor

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

d'identification:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Directive 2010/75/UE sur les 1 % (11,6 g/l)

émissions industrielles:

Directive 2004/42/CE relative à COV 1 % (11,6 g/l)

dans les vernis et peintures: Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-4-PROPYL-1.3-OXATHIANE 1% IN NATURAL TRIACETIN

Date de révision: 20.03.2025 Code du produit: 357846 Page 10 de 10

Abréviations et acronymes

Eye Irrit: Irritation oculaire

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container
VOC: Volatile Organic Compounds
SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: http://abk.esdscom.eu

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)